
Prise de parole de Grégory Doucet, Maire de Lyon
**1^{ère} Journée lyonnaise de lutte
contre les discriminations ethno-raciales**
Salon Justin Godart – Vendredi 21 mars 2025

(Seul le prononcé fait foi)

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Merci pour votre présence. Nous sommes réunis ce soir dans un lieu emblématique de notre ville, le Salon d'Honneur Justin Godart, du nom d'un de mes illustres prédécesseurs, un grand humaniste et défenseur des droits fondamentaux – *extrêmement actif dans l'aide aux réfugiés et mobilisé pour le secours aux Juifs persécutés pendant la guerre*. C'est ici que nous ouvrons ensemble, solennellement – *bien que dans les faits elle ait déjà débuté* – la première Journée lyonnaise de lutte contre les discriminations ethno-raciales.

Si cette journée existe aujourd'hui, c'est d'abord parce que le combat contre le racisme, la xénophobie et les discriminations ethnoraciales est toujours d'actualité. Nous le savons, nous le constatons : les discriminations existent, elles émaillent, voire structurent – *bien qu'elles soient illégales* – encore trop souvent notre société. Elles continuent d'affecter des milliers de nos concitoyens dans leur quotidien.

Alors, avant toute chose, je veux remercier celles et ceux qui œuvrent chaque jour pour les combattre. Merci aux associations engagées, présentes aujourd'hui. Merci aux concepteurs et aux animateurs de l'exposition que vous avez pu voir. Merci au Barreau de Lyon, à la LICRA, à SOS Racisme, aux équipes du Défenseur des Droits, et tant d'autres organisations qui travaillent inlassablement pour que chacun puisse faire valoir ses droits.

Merci aussi aux chercheurs, aux avocats, aux historiens qui ont accepté de venir nous éclairer ce soir. Merci enfin à mon adjointe Sylvie Tomic, qui porte ces combats avec détermination au sein de notre exécutif depuis janvier 2024.

Vous le savez, ce n'est pas un hasard si cette journée se tient aujourd'hui. Le 21 mars marque non seulement l'arrivée du printemps, le moment où la nature inaugure un sursaut de vie après avoir été engourdie par l'hiver ... le 21 mars marque aussi le printemps de l'idée d'égalité de dignité de tous les hommes – *de tous les hommes et de toutes les femmes* – engourdie pendant des siècles par le colonialisme, la traite, l'esclavage ou la ségrégation et les inégalités qui en découlent.

En effet, cette date est instituée « **Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale** », proclamée en 1966 par les Nations Unies – *cela fera bientôt six décennies* – en mémoire d'un événement tragique. Le massacre de Sharpeville, où 69 manifestants pacifiques furent tués par la police du régime d'apartheid sud-africain.

Depuis cette date, cette journée est un appel à l'action. Un appel à ne pas détourner le regard face aux injustices. Un appel à défendre, partout et toujours, les principes d'égalité et de dignité humaine. Comme le rappelait la « **Déclaration sur la race et les préjugés raciaux** », adoptée en 1978 par l'UNESCO :

Un : « **Tous les peuples du monde sont dotés des mêmes facultés leur permettant d'atteindre la plénitude de développement intellectuel, technique, social, économique, culturel et politique.** »

Deux : « **Les différences entre les réalisations des différents peuples s'expliquent entièrement par des facteurs géographiques, historiques, politiques, économiques, sociaux et culturels. Ces différences ne peuvent en aucun cas servir de prétexte à un quelconque classement hiérarchisé des nations et des peuples.** »

Trois : « **Toute théorie qui fait état de la supériorité ou de l'infériorité intrinsèque de groupes raciaux, ethniques ou culturels est scientifiquement fautive et moralement condamnable.** »

Oui, le racisme, classiquement appréhendé comme un ensemble de représentations, discours et pratiques discriminatoires qui visent à nuire, dégrader et subordonner un groupe de femmes et d'hommes au nom d'une race supposée ... fait violence à celui qui le subit, fait honte à celui qui le commet. Abîme notre société dans l'idéal qu'elle poursuit. Et qui plus est, s'appuie sur une idée profondément erronée de ce que nous sommes – *en tant qu'espèce*.

Contrairement à une croyance qui n'a, hélas, pas disparu – *et qui même, je le crains, ressurgit* – la « race » n'est pas un état de nature. La race n'est que la résultante – *le produit* – de la racialisation. Un processus relationnel, pathologique, mais relationnel. La race n'est rien d'autre qu'un rapport de force construit en un lieu et à un moment donnés de l'Histoire ... qui s'est sédimenté dans les esprits pour justifier un état d'expropriation,

d'exploitation, d'oppression ou de domination. Cette essentialisation, il faut le dire, n'est pas compatible avec les valeurs de la République. C'est pourquoi elle doit être âprement combattue. Et la vision du monde qu'elle porte, à la fois éradiquée en pratique ... et dénouée dans les imaginaires. Autant dire, que pour la faire sortir des têtes, il importe de saisir comment elle y est entrée. Comment elle s'est imposée dans les structures mentales.

C'est pourquoi nous sommes particulièrement heureux de pouvoir compter sur des spécialistes, ce soir, pour animer la table ronde qui arrive et dont l'objet est l'évocation et la compréhension, au cours de l'histoire, des luttes visant à abolir ces discriminations odieuses.

Car, en vérité, contrairement à une autre idée reçue, les groupes opprimés sur des fondements ethno-raciaux, n'ont jamais concouru, ni même acquiescé sans broncher, ni se révolter, au mauvais sort qui leur était fait. Et bien que des penseurs et des philosophes aient voulu, à certaines époques, convaincre et se convaincre que certains groupes d'humains étaient intrinsèquement destinés à la servitude – *en raison de leur épiderme, de leur chevelure, de leur sang, de leur culture ou de leurs gènes* – ça n'a évidemment jamais été le cas. Avec Martin Luther King, avec Aimé Césaire, avec Frantz Fanon, il faut toujours le réaffirmer et le rappeler – *j'y suis particulièrement sensible* : les personnes asservies sont asservies parce qu'elles ont subi un processus d'asservissement – *en général, violent* – au cours duquel elles ont été privées d'une partie de leurs droits. Que ce soit au cours d'une forme de colonisation, d'apartheid ou de prolongement de ces situations via des appareillages juridiques – *comme le code de l'indigénat* – ou encore des structures invisibles qui les ont sournoisement pérennisées ...

Et toute personne n'aspire, naturellement, qu'à recouvrer ses droits ! Quand bien même, elle craint en son for intérieur, ou n'ose pas en faire la demande explicitement. Par peur des conséquences.

Il faut donc accompagner.

Par ailleurs, je note, à la lecture du rapport du CNCDH, que certains voudraient faire des hiérarchies entre les formes de racisme. Nous voilà confrontés à un racisme au carré. La menace s'amplifie.

Il faut le dire : face à des injustices qui perdurent et alors qu'un discours propice à la banalisation s'installe ... avec des termes comme « remigration », « préférence nationale », « submersion migratoire », « grand remplacement » qui s'accumulent, polluent et envahissent le débat public comme s'ils étaient licites ; alors qu'ils créent une atmosphère dangereuse pour nombre de nos concitoyens autant que pour l'harmonie du « vivre ensemble » ... un engagement de principe des pouvoirs publics ne suffit pas. Ne suffit plus. Il faut des actions.

Ce soir, nous faisons le choix de regarder cette réalité en face, d'en débattre, d'y répondre.

Cette réalité, c'est d'abord un constat. Celui d'une situation alarmante avec la montée des discriminations en France et en Europe.

Disons-le : les discriminations ethno-raciales ne sont pas des vestiges du passé. Parfois revêtues des habits de la xénophobie, de l'antisémitisme ou de l'islamophobie, elles persistent, se transforment et s'infiltrant dans tous les domaines de la vie quotidienne. Les chiffres sont sans appel : plus d'un million de personnes en France subissent chaque année une discrimination raciste ou antisémite. 30 % des jeunes issus de l'immigration sont confrontés à des inégalités d'accès à l'emploi. Les expériences de « testing » prouvent que l'inégalité au logement est profonde et structurelle. Ce qui redouble une perte de chance sociale, puisque les inégalités territoriales sont avérées dans notre pays, même si à Lyon, par exemple, nous travaillons à les résorber. En attendant d'y parvenir, selon où l'on vit, il semble qu'on ne soit pas traité de la même façon. Que l'adresse, au même titre que le patronyme, influe encore beaucoup trop sur les destins sociaux.

S'ajoute à cela – *l'INSEE nous le confirme* – que les personnes noires et musulmanes sont particulièrement ciblées par les agressions verbales ou physiques, avec des taux de harcèlement raciste atteignant, en Europe, respectivement 38 % pour les premières et 31 % pour les secondes.

Et ces discriminations ne se limitent pas aux discours d'exclusion ou de haine, qui par la stigmatisation répétée conduit à l'autocensure, l'éviction de certains espaces publics, la perte de confiance ou l'effacement de soi. Elles façonnent les trajectoires de vie, privent des générations entières d'opportunités professionnelles, de pratiques sportives, culturelles ... de liens de toute nature ... sanctionnent, pénalisent, creusent des écarts qui, avec le temps, deviennent des fractures profondes dans notre société.

Lyon n'est pas épargné. L'héritage colonial intériorisé par devers soi, les logiques ségrégatives dans l'habitat, les contrôles au faciès – *conscients ou inconscients* – les stéréotypes qui persistent sont des réalités encore trop présentes. Nous devons en prendre entièrement conscience et nous en saisir avec lucidité, pour les affronter avec la détermination qui convient.

A Lyon, nous avons la chance de pouvoir nous inspirer de celles et ceux qui ont mené ces combats avant nous – *c'est un héritage à faire vivre*. Nous l'avons célébré, ici même, pour son 40^e anniversaire : en 1983, la « **Marche pour l'égalité et contre le racisme** » prenait son envol depuis notre territoire, Lyon et Vénissieux. Une marche initiée par des jeunes des quartiers populaires, exaspérés par les injustices, les crimes racistes et les violences policières. Une marche qui, à force de détermination, de rencontres et de

dialogue, a su porter une parole nouvelle et imposer le sujet des discriminations dans l'espace public.

En 2023, nous avons voulu rappeler par une exposition et la projection d'un film, ce que signifiait alors cette mobilisation : une jeunesse qui refuse d'être réduite à l'invisibilité, qui revendique sa place, qui exige des droits.

Cette exigence reste la nôtre aujourd'hui. C'est pourquoi j'espère que cette première « **Journée lyonnaise contre les discriminations ethno-raciales** » marquera un tournant.

Comme vous pouvez le constater, nous avons voulu faire de celle-ci un moment d'échange, d'information et d'action. Mais cette journée n'est pas une fin en soi. Elle s'inscrit dans une dynamique plus large, celle d'une ville qui prend ses responsabilités.

J'en veux pour preuve que notre municipalité a fait le choix d'intensifier son action contre les discriminations :

Avec notamment, le renforcement du dispositif d'Accès aux Droits de l'Anti-Discrimination, grâce au réseau de nombreux acteurs relai. Après une signature de convention, en janvier a eu lieu l'ouverture d'une permanence juridique spécialisée dans le 9^e arrondissement. A la Duchère et à Valmy, deux localisations stratégiques pour toucher un large public, avec une campagne de communication adéquate pour valoriser le dispositif – *en particulier au prisme de la lutte contre le racisme.*

De plus, nous avons lancé un réseau de vigilance contre les discriminations à l'emploi, pour identifier, dénoncer et remédier aux pratiques discriminatoires.

Relativement à la dimension mémorielle, nous avons renforcé notre travail pour mettre à nu les racines de la pensée raciste et la cécité qui rend possible sa perpétuation. Ou encore, pour rendre hommage à celles et ceux qui s'y sont courageusement opposés.

Ainsi, en cette année 2025, nous avons acté l'installation de plaques et le vote de dénominations, autant de nouveaux lieux de mémoire. Notamment en hommage à ceux qu'on désignait alors comme des « Français musulmans d'Algérie », victimes du massacre du 17 octobre 1961 à Paris. Ils auront une plaque mémorielle, installée place du Pont. Et, par ailleurs, à Frantz Fanon, grand penseur et figure de la lutte anticoloniale – *qui a fait ses études à Lyon*. Il a eu entre autre le mérite d'entreprendre une sociogenèse du racisme, permettant de cerner comment l'oppression militaire et économique dans les colonies a précédé – je le cite : « **A précédé la plupart du temps, rendu possible et légitimé le racisme** ». Une place lui sera consacrée dans le 1^{er} arrondissement.

Puis, dans deux semaines, aura lieu l'inauguration de l'esplanade du 19 mars 1962, avec une conférence prévue la veille pour traiter de la fin de la guerre d'Algérie.

L'avenir de l'appellation de la rue Bugeaud sera examiné, quant à lui, par le tout nouveau Comité d'Histoire et Mémoire dans la Ville (CHMV) qui sera installé en avril. Ce sera son premier dossier.

Toutefois nous devons, je le sais, aller encore plus loin. Car la mémoire, elle aussi, est attaquée. Le révisionnisme historique fait rage, qui va parfois ... on le voit, jusqu'à des tentatives de réhabilitation du nazisme.

Et elle est attaquée – *la mémoire* – dans les faits, hélas. Comme au travers de la profanation récente du cimetière sénégalais de Chasselay. À ce titre, je tiens à exprimer toute mon émotion et ma réprobation absolue après cette souillure innommable d'un lieu de mémoire primordial de notre territoire. L'acte inqualifiable perpétré contre le Tata sénégalais – *où reposent 196 soldats africains massacrés en juin 1940 par l'armée nazie* – nous affecte toutes et tous.

Il est terriblement douloureux et triste de réaliser que les lieux de mémoire ne sont jamais à l'abri de la haine. Trop souvent dans notre histoire, des cimetières musulmans ou juifs ont été profanés, des lieux de culte pris pour cible, qu'il s'agisse de mosquées ou de synagogues.

Nous ne laisserons pas faire.

Je veux réaffirmer, ici, l'engagement de Lyon pour préserver toutes ces mémoires et lutter contre toutes les formes de racisme. Nous honorerons ces soldats. Je me rendrai la semaine prochaine sur place au Tata sénégalais avec la Ministre Patricia Mirallès. Nous veillerons à ce que justice soit faite. Et nous renforcerons autant que possible notre vigilance pour éviter que cela ne puisse se reproduire.

Enfin, pour en terminer, je veux dire qu'au-delà de cette journée, il m'importe que nous construisions l'avenir ensemble. C'est pourquoi je souhaite qu'un plan local de lutte contre le racisme voie le jour. Afin d'aller plus loin, nous devons structurer davantage notre action.

Nous avons pour édifier une ville plus juste, un combat collectif à mener.

Je le dis, notre ambition est claire : il s'agit de doter Lyon d'actions municipales ambitieuses de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, sur le modèle de villes comme Vaulx-en-Velin, Sarcelles ou Strasbourg.

Autant dire, en plus de ce qui est déjà fait, s'équiper d'outils pérennes, tels que des dispositifs éducatifs, des campagnes de sensibilisation, des espaces de dialogue récurrents.

Pour faire en sorte que la lutte contre les discriminations ne soit plus un sujet périphérique, mais une priorité centrale. Ce combat est l'affaire de toutes et tous.

Il ne s'agit pas seulement de justice, mais aussi de démocratie. D'un modèle de société où chacun a sa place, où aucun citoyen n'est relégué à la marge. Qui prend également en compte l'ensemble des inégalités héritées ... que seul un système efficace de redistribution, de services publics de qualité correctement dotés, de protection sociale solide, robuste et équitable peut progressivement corriger !

Ce soir, nous réaffirmons que Lyon sera toujours une ville de liberté, d'égalité et de fraternité. Ensemble, faisons de cette journée un point de départ. Un engagement renouvelé. Une promesse d'avenir.

Je vous remercie.